



Numéro de Révision: 001.0

Date de sortie: 08/14/2018

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LePage No More Nails Ultra Clear Adhesive	Numéro IDH:	2441521
Type de produit:	Colle	Région:	Canada
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Votre contact:	
Raison sociale:		Téléphone:	+1 (905) 814-6511
Henkel Canada Corporation		MEDICAL EMERGENCY Phone:	Poison Control Center
Meadowpine Boulevard 2515		1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711	
Mississauga, Ontario L5N 6C3		TRANSPORT EMERGENCY Phone:	CHEMTREC
		1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887	
		Internet:	www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

NON CLASSIFIÉ. LIRE LA FICHE SIGNALÉTIQUE EN ENTIER.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
Rien	Rien

PICTOGRAMME(S)

Rien

Conseils de prudence

Prévention:	Non prescrit
Intervention:	Non prescrit
Stockage:	Non prescrit
Élimination:	Non prescrit

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	1 - 5
Méthacrylate de 3-triméthoxysilylpropyle	2530-85-0	1 - 5

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

Numéro IDH: 2441521

Nom du produit: LePage No More Nails Ultra Clear Adhesive

L'exposition à l'humidité pendant le durcissement entraînera l'émission 0.1 - 0.9% d'alcool méthylique.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Contact avec la peau:	Laver à l'eau savonneuse. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Enlever la pâte à l'aide d'un essuie-tout ou d'un chiffon.
Contact avec les yeux:	Rincer à grande eau, de préférence tiède pendant au moins 15 minutes, en gardant toujours les paupières ouvertes. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
Symptoms:	Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulvérisée.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Porter un équipement de sécurité. Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Non identifié.
Produit ou gaz issus de la combustion:	À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Le produit déversé va se solidifier. Racler autant de matériau que possible. Maintenir une bonne ventilation pour les déversements accidentels importants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Ne pas porter de verres de contact. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Conserver hors de la portée des enfants. Protéger de l'humidité. Assurer une ventilation adéquate.
Stockage:	Pour un entreposage sans risque, entreposer entre -20 °C (-4°F) et 40 °C (104°F) Entreposer en lieu sec et frais. Éviter l'humidité.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Triméthoxyvinylsilane	Rien	Rien	Rien	Rien
Méthacrylate de 3-triméthoxysilylpropyle	Rien	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

La ventilation par aspiration à la source est recommandée quand la ventilation générale n'est pas suffisante pour maîtriser la contamination aéroportée à des niveaux inférieurs aux limites d'exposition professionnelle.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Protection de la peau:

Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Solide
Couleur:	Transparent
Odeur:	d'alcool
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non applicable
Point / zone d'ébullition:	Non applicable
Point/domaine de fusion:	Non applicable
Gravité spécial:	1.6 - 1.7
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air.
Point d'éclair:	109 °C (228.2 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non applicable
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non applicable
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	3.49 %; 58.2 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de SCAQMD)
Viscosité:	1,200,000 mpa.s
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Libération lente de méthanol après exposition à l'humidité.
Produits incompatibles:	Oxydants.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Exposition à l'humidité.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut être nocif par inhalation. Du méthanol est dégagé lors de l'application et du durcissement, ce qui peut affecter le système nerveux et causer des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.
Contact avec la peau:	Le contact prolongé et/ou répétitif de la peau avec ce produit peut causer une irritation/dermatite.
Contact avec les yeux:	Les vapeurs peuvent irriter les yeux. Le contact avec les yeux entraînera une irritation. Les symptômes comprennent des démangeaisons, des brûlements, des rougeurs et un larmolement.
Ingestion:	Nocif en cas d'ingestion. Non prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Triméthoxyvinylsilane	Rien	Irritant, Allergène
Méthacrylate de 3-triméthoxysilylpropyle	Rien	Irritant, Allergène

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Triméthoxyvinylsilane	Non	Non	Non
Méthacrylate de 3-triméthoxysilylpropyle	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES:

Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b):

Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Première publication.

Préparé par:

Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie:

08/14/2018

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.